

CRIV, Annales de Vaucresson,

1990

n°32-33, 69-81 Insertion et intégration sociales: des notions aux pratiques

TAP, P., BEAUMATIN, A., ESPARBES, S., & MICHON-TAP, Ch.

ANNALES DE VAUCRESSON

N°s 32 - 33

ANNALES DE VAUCRESSON

N°s
32 - 33

ISSN : 0223-5919

L'insertion en question(s)

L'insertion en question(s)

Depuis maintenant près d'une dizaine d'années, le terme *insertion* sert d'emblème aux nouvelles politiques sociales. Il nous a semblé important de cerner les sens, les usages et les implications de ce "nouveau" terme.

En faisant appel à des points de vue d'origines diverses (législateurs, administrateurs, chercheurs de différentes disciplines...), ce numéro des Annales de Vaucresson a pour objectif de présenter une approche critique de la notion d'insertion. Il s'agit d'interroger notamment l'émergence et l'utilisation de ce terme dans les politiques sociales, ses implications dans les pratiques, ses représentations chez les acteurs sociaux, afin de faire apparaître les logiques qui le sous-tendent. Disparition des frontières entre le domaine économique et social ? Nouvelle orientation du rôle des politiques sociales par rapport aux nouvelles orientations des politiques économiques ? Réorganisation des lieux et systèmes de pouvoir étatiques et administratifs ? Nouveau modèle de référence pour les rapports entre le travailleur social et "son" client, entre la personne en difficulté et l'État ou les collectivités territoriales, entre les administrations centrales et les administrations locales ?

Présentation.

C. GUITTON et N. KERSCHEN - La règle du hors-jeu. L'insertion au carrefour de la sécurité sociale, des politiques de l'emploi et du RMI.

F. BARLEAU - De l'intégration à l'insertion. Un nouvel ordre social ?

V. PEYRE et J. PINEAU - Insertion : construction et usages.

P. TAP, A. BEAUMATIN, S. ESPARBES, C. MICHON-TAP - Insertion et intégration sociales : des notions aux pratiques.

A. LANGEVIN - Les stratégies d'insertion ou l'inéductible improbable.

A. OGIEN - "S'en sortir". Insertion et toxicomanie.

C. LEOMANT ET N. SOTTEAU LEOMANT - Exclusion, insertion et enracinement social.

M. ESTERLE - Jeune sympa cherche boulot cool avec patron sympa... Jeunes sans qualification : stratégies d'insertion.

M. CATANI - "Mettez-vous au travail". L'activité économique et la ré-insertion des jeunes "à risques".

Table ronde : Questions sur l'insertion, avec la participation de J. M. BELORGEY, G. CAVALLIER, M. CHAUVIERE, I. DESSAINT, F. LANDAIS, M. N. SERENI, M. THERY.

Y. RAYNOUARD - L'insertion commence par le logement.

A. HERSKOWICZ - Insertion et santé.

J.L. GRABINSKI, R. CANTER KOHN, J.L. MEHL, M. MONFOUGA, J.M. TAVAN - Et si on regardait l'insertion sociale et professionnelle de travailleurs sociaux ?

D. BAUER et P. DUBÉCHOT - A la sortie de l'école, les jeunes sans qualification déjà résignés ?

M. BESSIN - Le difficile devoir d'insertion du service militaire.

G. NEYRAND et C. GUILLOT - Difficultés des politiques d'insertion face aux jeunes en difficulté.

Entretien avec R. CASTEL.



CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE DE VAUCRESSON

94, rue du Général
32400 VAUCRESSON
Tél. : 04 47 41 81 00

Insertion et Intégration sociales : des notions aux pratiques

Pierre TAP*

Ania BEAUMATIN, Sylvie ESPARBES

Christine MICHON-TAP

Résumé

Après avoir souligné la nécessité de préciser les notions utilisées dans le champ de recherche sur l'intégration sociale, les auteurs (psychologues sociaux) analysent les processus, psychologiques et sociaux qui, selon eux, sous-tendent les pratiques d'insertion et d'intégration.

L'insertion est définie comme prise de positions, appropriation de statuts et de rôles, facilitant l'inclusion dans les systèmes sociaux, concrets et symboliques. Mais cette appropriation implique de la part des individus, l'articulation psychique, la coordination des positions sociales et des identités/représentations qui les accompagnent (intégration psychique du social).

L'intégration sociale, est idéalement définie comme l'articulation coopérative des sujets et des institutions, de leurs ressemblances et de leurs différences. Mais cette articulation se heurte aux inerties et aux cloisonnements des systèmes (individuels et institutionnels). Les sujets peuvent utiliser à leur profit cette hétérogénéité, ces cloisonnements, ou voir limitée leur marge de manoeuvre. brimées leurs aspirations et leurs quêtes (d'autonomie, de valorisation, de pouvoir, d'orientation et de signification).

Mais pour comprendre les stratégies des acteurs, il faut analyser les processus d'interstructuration des sujets et des institutions (réciprocité adaptative), évaluer les modalités d'interaction entre les troubles de l'intégration et les troubles de la personnalisation, et analyser les médiations interactionnelles et institutionnelles qui diminuent ces troubles ou les accentuent.

* Laboratoire "Personnalisation et changements sociaux", associé au CNRS (URA 259).
Université de Toulouse - Le - Mirail, 5, allée A. Machado, 31058 Toulouse Cedex.

Introduction

Dans la littérature scientifique concernant l'insertion sociale et les difficultés qu'elle implique sur les plans individuels et collectifs, les auteurs s'efforcent rarement de préciser les notions d'insertion et d'intégration. C'est d'autant plus nécessaire, pourtant, que les deux termes employés sont souvent utilisés comme synonymes, dans le langage courant, comme dans bien des travaux de recherche. Comme on le sait, il n'est de science qu'à partir d'une production de connaissances fondée sur un double travail : la construction des faits et l'affinement des notions, pour les transformer en concepts. Ces concepts ne sont opérationnels que dans la mesure où, s'articulant les uns aux autres, ils permettent d'inférer l'existence de processus, de nature et de niveaux divers, dont l'organisation et la dynamique propres permettront d'expliquer les faits.

Mais comme l'indiquait Michel Foucault (1966), "connaissance et langage sont strictement entrecroisés... Le langage n'est connaissance que sous une forme irréfléchie... la connaissance, en revanche, est comme un langage dont chaque mot aurait été examiné et chaque relation vérifiée".

Il importe donc non seulement de prendre en considération l'étymologie et l'histoire des termes utilisés, mais aussi d'analyser la façon dont ces termes sont actuellement inscrits dans le discours et les travaux des praticiens et des chercheurs, pour rendre compte de certaines représentations et pratiques, individuelles et collectives.

Dans les remarques qui vont suivre, les aspects psychologiques seront privilégiés. En tant que psychologues, nous attachons, bien sûr, une grande importance à la façon dont les individus réagissent aux incitations intégratives de la société, acquièrent leur autonomie, ou défendent leur marge de liberté face aux pressions de leurs groupes d'appartenance. Mais nous refusons le psychologisme, qui tendrait à minimiser ou à exclure les déterminations exogènes. Nous considérons au contraire avec intérêt les recherches pluridisciplinaires qui permettent, à partir et au delà des mots, de préciser quels sont les processus psychologiques, psychosociaux, sociaux et culturels, à l'oeuvre dans tel ou tel aspect de l'interstructuration des sujets et des institutions.

A partir de l'analyse de quelques notions fondamentales, nous présentons ici un modèle d'analyse des réactions psychologiques liées aux difficultés d'insertion sociale et d'intégration psychique du social.

De l'initiation à l'intégration sociale

Pour signifier les processus de l'intégration sociale d'un sujet individuel, quatre notions peuvent être utilisées : l'initiation, l'agrégation, l'insertion et l'intégration proprement dite.

- Le terme initiation (du latin *initium* : commencement) désignait, primitivement, l'ensemble des apprentissages et rituels grâce auxquels on était admis à la connaissance de certains mystères. Les ethnologues distinguent trois types d'initiation

- l'initiation tribale, grâce à laquelle les jeunes vont pouvoir atteindre le statut et assimiler les savoirs (secrets et sacrés) de l'adulte ;

- l'initiation religieuse, ouvrant accès à des sociétés secrètes ou à des confréries fermées ;

- l'initiation magique, enfin, permettant de dépasser la condition humaine par l'acquisition de pouvoirs surnaturels (Bastide, 1968).

La première de ces initiations permet l'intégration sociale au sens le plus large, tandis que les deux autres impliquent, au contraire, ce que nous pourrions appeler une "intégration fermée" c'est-à-dire l'admission dans un groupe exigeant, intransigeant et sélectif.

Nous aurons à nous demander si la socialisation de l'enfant, ou de l'adulte, dans la société moderne, implique ces différents caractères, en particulier l'admission sélective, l'affiliation avec pré-requis et/ou l'exigence intégriste¹.

On notera que dans l'initiation c'est le groupe qui a "l'initiative". Mais le sujet garde, apparemment au moins, la liberté de vouloir être ou non initié. Il dépend également de lui de mobiliser ses capacités pour s'appropriier les informations (et les mystères) par une véritable intégration psychique du social.

- Le terme *agrégation* (du latin *gregis* : réuni en troupeau, en troupe), peu utilisé, implique l'idée de lien, de réunion (de semblables), d'association, d'adjonction. Mais l'agrégat n'a pas d'unité structurale. Les individus seraient juxtaposés, sans dépendance fonctionnelle, sans différenciation, ni solidarité.

- Le terme *insertion* (du latin *inserere* : introduire) suppose le processus d'inclusion, d'introduction d'un système dans un autre. Le système "inséré" a pris place dans un système plus large. Il en est nettement différencié et la dépendance fonctionnelle peut être limitée. Le système est "greffé", "encarté", "intercalé". Il a une position dans le nouveau système, mais il ne forme pas nécessairement un "tout" avec lui (la greffe peut échouer, l'intercalaire être enlevé).

- Au contraire *l'intégration* (du latin *integer* : entier) implique l'articulation, l'interdépendance fonctionnelle des sous-systèmes, chacun d'eux ayant une position et une fonction différenciées dans le système.

Les biologistes opposent l'organisme (dépendance et différenciation fonctionnelles) à l'agrégat (juxtaposition) et à la colonie (dépendance à faible

1. Le terme intégrisme (une façon particulière de défendre "l'entier", l'intégrité) ne doit pas, bien sûr, être *confondu* avec le désir de revenir aux fondements d'une croyance. Il doit par contre s'appliquer à un ensemble d'attitudes, individuelles ou collectives, fondées sur la défense d'intégrité de soi, ou du groupe, mais qui se traduit par le déni de l'autre, la tendance à vouloir lui imposer sa vérité, et la volonté agressive de réduire tout ce qui la mettrait en danger.

différenciation). L'intégration sociale fonctionnerait comme l'intégration organique (cf. la solidarité organique de Durkheim, 1893). Mais, dans bien des définitions, la notion d'intégration sociale de type "organique" inclut à la fois l'idée de l'admission des membres, et leur nécessaire adaptation. "Le concept d'adaptation sociale va de pair avec celui d'intégration sociale. L'adaptation sociale décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe, l'intégration, ceux par lesquels le groupe admet un nouveau membre" (Boudon, 1968).

L'insertion comme prise de positions

Le terme d'insertion sociale s'emploie de préférence aujourd'hui lorsqu'il s'agit de l'accès à une activité professionnelle. "Gagner sa vie, tirer un revenu régulier de son activité est bien entendu une condition essentielle dans la vie économique et sociale, donnant à chacun autonomie et dignité" (Mallet, 1983). Mais il s'agit là d'un réductionnisme regrettable. C'est que les premières inscriptions sociales ne sont pas professionnelles. L'insertion couvre l'ensemble des rapports du sujet avec son environnement social. Être inséré, pour lui, signifie être "inscrit", avoir une place, être assuré de positions sociales différenciées et reconnues : être homme ou femme (ce n'est pas si évident qu'il y paraît!), père ou mère, fils ou fille, etc. Il convient par ailleurs de préciser que toute position sociale implique un pouvoir réel d'échange, dans des hiérarchies et des ordres sociaux, mais aussi une signification symbolique faisant l'objet d'un étiquetage, d'un marquage social, positif ou négatif. Chaque position sociale se trouve ainsi associée à des références identitaires, à des représentations sociales, à des codifications statutaires précisant droits et devoirs.

Pour le sujet, l'insertion implique non seulement d'être personnellement reconnu dans plusieurs positions mais aussi la capacité de les articuler complémentirement ou de gérer leurs incompatibilités. Pour la société, l'insertion sociale présuppose non seulement l'existence d'un nombre suffisant de "places attribuables", dans lesquelles les sujets peuvent s'inscrire (par exemple nombre de postes, de promotions, de places, de formations), mais aussi des règles de sélection ou de cumul, des modes de recrutement persuasif ou dissuasif. Les échanges entre les sous-systèmes sociaux assignent aux acteurs des rôles différents, plus ou moins articulés entre eux et qui en font des agents dotés d'un statut. Mais un même individu est engagé entre plusieurs rôles ; les normes et représentations attachées à ces rôles ne sont pas homogènes. Cela crée des tensions entre les personnes qui assument ces rôles. Il en résulte des conflits, des débats intérieurs ou interpersonnels. Ces débats favorisent la possibilité pour chacun de se déplacer sur les positions des autres et de se situer par rapport à leurs propositions.

Mais cette ouverture altérocentrique alterne avec des stratégies égocentrées, défensives (cf. les mécanismes de défense du moi tels qu'Anna Freud

(1946) les présenta : identification, projection, introjection, renversement en contraire, etc.). L'individu va être confronté à la fois à des limitations et à des contraintes externes et internes. Les crises impliquent toujours un sentiment de non reconnaissance (se sentir incompris, mal jugé, injustement traité, etc.) en même temps que des incertitudes sur la capacité de réussir, un manque de confiance en soi...

Les individus peuvent chercher à sortir de leur situation par de multiples tentatives de réajustement, de rééquilibrage..., par un effort pour retrouver des valeurs, des normes positives, des raisons de progresser encore.

L'équilibre social, en particulier dans la mise en place de processus intégratifs et la limitation des mécanismes d'exclusion et de marginalité, est toujours précaire. Des changements locaux interviennent nécessairement. Or ces changements obéissent à des conditions spécifiques (économiques ou socio-culturelles) qui ne tiennent que peu compte des exigences de personnalisation des sujets qui s'y trouvent impliqués. Les promoteurs du changement ne cherchent pas à voir les conséquences négatives des transformations qu'ils introduisent.

On ne peut réformer un sous-système sans que des répercussion interviennent dans d'autres sous-systèmes. Les sujets qui sont toujours entre plusieurs de ces systèmes, entre plusieurs institutions, répercutent nécessairement ce qu'ils vivent dans l'un de ces systèmes aux autres (pour équilibrer, compenser...).

Inversement les institutions ont plutôt tendance à fonctionner de manière autonome et séparée. Elles définissent habituellement leurs fonctions et leurs fins particulières (production, échange, consommation, éducation, reproduction sociale) et leur articulation se fait a minima, ou sous la pression des groupes ou des individus qui subissent leurs incompatibilités.

Ces processus - historiques - sont évidemment à l'oeuvre dans la façon dont la société facilite ou non l'accès des étrangers, mais ils interviennent également dans la façon dont les membres déjà inclus s'adaptent, participent, cherchent à réaliser leurs projets. Les changements sociaux supposent de toutes façons l'action transformatrice de sujets. Mais les individus vivent une situation paradoxale. Plus d'intégration dans leurs groupes, et la participation aux activités de production et de consommation, sont facilitatrices de personnalisation. Inversement l'extension de l'autonomie, de la valorisation de soi, de l'organisation d'un temps de vie à partir de projets facilite l'intégration sociale.

Mais des difficultés à certains niveaux peuvent aussi empêcher de profiter d'acquis et de réussites dans d'autres domaines. On a pu montrer par exemple² que les femmes bénéficiaires du RMI sont généralement mieux formées et mieux titrées. Pourtant elles n'arrivent pas à tirer parti de cet avantage dans la course à l'emploi. C'est particulièrement le cas de

2. L'exemple évoqué provient d'une recherche que nous menons actuellement auprès de 1000 bénéficiaires du RMI des Pyrénées Atlantiques (en collaboration avec la Direction Départementale de l'Action Sociale de ce département).

femmes avec enfants. La charge de famille leur crée obligation de trouver un logement. Elles ont ensuite des difficultés à payer le loyer, à suivre des stages utiles dans la quête d'emploi, etc. Les difficultés d'insertion ou d'intégration créent ou accentuent les difficultés personnelles qui, à leur tour, rendront difficile la réinsertion.

Dans une telle situation, en effet, le sujet vit des déséquilibres, hésite sur ses choix, tend à se déprendre d'ancrages anciens, à les mettre en doute, à désignifier ses activités habituelles dans la mesure où elles lui apparaissent comme vouées à l'échec. Mais il n'a pas dans l'immédiat la possibilité de remplacer ces ancres par de nouveaux. Il vit dès lors une "déprise", une "dérive" fondée sur le refus de l'ancien désormais perçu inadéquat.

L'insatisfaction s'installe et le sujet cherche l'origine de ses difficultés, même si la conscience qu'il en peut avoir est orientée, partielle ou erronée. Dans cette expérience de crise "intégrative", le sujet trouve des ressources à travers des œuvres et des rencontres. Il trouve des moyens de signifier ses propres drames, d'objectiver les sources, de tenter de formuler, de maîtriser les problèmes vécus.

Certes cette conscience peut-être parcellaire. Alain disait que "la morale c'est bon pour les riches". On pourrait sans doute affirmer aussi que la personnalisation demande le temps de vivre. Or les difficultés d'insertion, qui rendent déjà difficile le fait de gagner sa vie, accentuent bien sûr la difficulté à donner sens à cette vie même, à prévoir et à s'inscrire dans un projet pour soi.

Nous sommes cependant persuadés que les difficultés d'insertion et d'intégration peuvent faciliter l'émergence d'une innovation personnalisante, au niveau matériel comme au niveau des idées et au désir de changement. Mais les stratégies mises en place dépendent de l'histoire du sujet, et en particulier des conditions infantiles de la socialisation.

La socialisation : pré-requis de l'intégration ?

La socialisation est le plus souvent définie, à la suite de Durkheim, comme le processus par lequel la société impose à l'enfant ses règles et ses normes. A partir d'un apprentissage, implicite ou explicite, il doit intérioriser les manières de faire et de penser, les idéaux et les pratiques, les croyances et les rituels conformes à ses milieux de vie et à ses groupes d'appartenance. Il doit intégrer ces données sociales et culturelles à la structure de sa personnalité, à l'occasion d'expériences éducatives et grâce à la médiation d'agents sociaux significatifs, les parents et surtout les maîtres. Le système d'éducation (familial et scolaire) s'impose à lui avec une force généralement irrésistible et sert non seulement à transmettre les exigences et les acquis sociaux, mais aussi à perpétuer la société.

L'appropriation des données socio-culturelles passe par des "représentations collectives" transmises sur le mode intergénérationnel et acceptées par

la majorité des membres de la société concernée. Ces représentations possèdent deux caractéristiques essentielles. Elles sont extérieures aux individus dans la mesure où elles leur préexistent, les transcendent et leur survivent. Mais elles sont également obligatoires, leur non application pouvant faire l'objet de sanctions.

Toujours selon Durkheim, il existerait en nous deux êtres qui, bien que inséparables dans la réalité, doivent être distingués pour l'analyse. Le premier, l'être individuel, constituerait ce qui en nous est de l'ordre de l'univers privé, nos traits de caractère ou de tempérament, notre hérédité, les expériences et les souvenirs liés à notre histoire personnelle. Le second, l'être social, correspondrait aux systèmes d'idées, de sentiments et d'habitudes qui représentent et expriment en nous les divers groupes auxquels nous appartenons ou auxquels nous nous référons.

La socialisation atteindrait donc son maximum dans la relation entre l'autorité morale fascinante et contraignante d'un adulte et l'attitude positive de l'enfant. Celui-ci, par confiance et obéissance, accepte de maîtriser ses penchants et, s'identifiant aux éducateurs, aux parents, et surtout aux "maîtres" (auxquels Durkheim accorde un rôle très important) qui incarnent le devoir, en vient à se donner le devoir pour maître et à faire siennes les règles sociales et morales.

La double intégration

La socialisation s'opère donc sous la pression des groupes et des institutions qui ont essentiellement pour but leur propre survie ou leur propre promotion. Celles-ci peuvent parfois se faire au détriment des individus. La socialisation peut donc, dans certains cas, impliquer uniformisation et normalisation dépersonnalisantes.

Les processus de socialisation peuvent être associés à deux types d'intégration

L'intégration sociale (externe et centrifuge) comprenant trois processus par lesquels le sujet entre dans des relations et des réseaux sociaux l'initiation (ce qu'il faut apprendre et "consommer" pour entrer dans le système), l'insertion (ou inscription positionnelle dans le même système) et l'intégration proprement dite, dont il nous faudra préciser la nature.

- L'intégration psychique des données sociales (interne et centripète), associée à la précédente, consiste à "faire entrer en soi-même" les caractéristiques et exigences sociales et culturelles. Elle implique elle aussi trois processus. Le premier, préalable, est lié à la capacité d'identifier les acteurs sociaux et de s'identifier à eux. Les deux autres se réfèrent à la capacité d'intérioriser leurs caractéristiques et de se les approprier. L'intériorisation est en quelque sorte une inscription positionnelle interne, tandis que l'appropriation est une "articulation coopérative des systèmes intériorisés".

Dans le langage gestuel des sourds-muets, deux signes peuvent être utilisés pour marquer la notion d'intégration. Le premier consiste à réunir les doigts de la main gauche, en faisceau, et à les introduire dans la main droite, refermée en forme de cône récepteur. Ce premier signe symbolise le fait d'être pris ensemble, solidairement. Pour le second signe, l'index de la main droite pointé vers le haut, se trouve recouvert par la main gauche, comme une vague venant submerger un nageur imprudent. Dans ce second cas, l'individu intégré perd son identité, est coulé, noyé dans la masse anonyme.

La véritable intégration sociale ne s'accommode en droit ni de l'assimilation, où l'individu perdrait son identité, ni de la différenciation individualiste et sectaire entraînant la discrimination et l'exclusion. Elle peut être idéalement définie comme l'articulation coopérative des différences et des ressemblances entre des partenaires autonomes et actifs, communicatifs et conviviaux. A l'inverse, une société dans laquelle les individus n'ont pas les moyens de vivre, ni la capacité de gérer une certaine marge de liberté et, à travers elle, de se réaliser personnellement, ne peut être une société "intégrative".

Face à la société telle qu'elle est, c'est-à-dire hétérogène et divisée, les individus doivent affronter de multiples difficultés d'intégration. Ils y réagissent selon des stratégies très diverses, le plus souvent fondées sur le rejet, la fuite ou la participation.

Attentes sociales et attributs de personnalisation

Les attentes sociales s'appuient sur les conceptions multiples et contradictoires de l'éducation et de la formation. L'individu pour s'intégrer socialement doit s'approprier des compétences multiples, des savoirs et savoir-faire, y compris des caractéristiques psychologiques : dynamisme, initiative, autonomie, etc. Parmi ces attributs de personnalisation, on peut citer l'attribution de responsabilité : elle est interne si le sujet croit que ce qui lui arrive dépend de lui, et externe s'il suppose que ce qui arrive dépend des autres, du hasard ou de la chance. Or les parents et les éducateurs valorisent à ce point l'internalité (croyance en la responsabilité individuelle) qu'elle devient une véritable norme, sociale ou culturelle (Dubois, 1988 ; Beauvois, 1984).

Ainsi la collectivité, dans un mouvement paradoxal, impose à ses membres le respect des règles, la conformité à des normes, en même temps qu'elle les incite à l'autonomie et à la singularisation. Bien entendu l'internalité comme croyance ne correspond pas nécessairement à la réalité des attitudes, des compétences et surtout des réalisations. On peut dire, de ce point de vue, que l'autonomie, la responsabilisation, constituent un idéal de réalisation, d'actualisation de soi. On peut dire aussi que l'intégration sociale (au sens que nous avons donné à ce terme) est un idéal vers lequel tend une société démocratique, et qui implique des sujets capables de s'adapter et engagés dans une dynamique de personnalisation (Tap, 1988).

Intégration sociale et personnalisation : la dynamique de l'interstructuration

L'individu devient sujet, grâce aux relations établies avec autrui. à travers un jeu complexe d'identifications, d'ambivalences et d'oppositions, au coeur de réseaux sociaux et culturels.

Ces réseaux constituent un milieu d'oeuvres et d'institutions que le sujet utilise comme instruments dans ses efforts d'adaptation aux situations, mais ils s'opposent entre eux et le divisent entre leurs sollicitations, présentes et passées (Baubion-Broye, Malrieu, Tap, 1987 a).

Toutefois la structure d'une conduite ne dépend pas seulement des sollicitations ou pressions intégratives de l'entourage. On y voit nécessairement à l'oeuvre des processus internes visant, en particulier, à un effort d'unification et de coordination des conduites et des représentations individuelles, à la réalisation d'une image de soi facilitant la confrontation entre des identités sociales multiples, que le sujet conteste et qu'il s'approprie, tout à la fois.

Mais l'individu est aussi en quête de significations, de valeurs et d'idéaux susceptibles de légitimer les conduites et de les rendre plus autonomes, par et au delà de la simple reconnaissance sociale (construction des actes de personne).

La conduite individuelle implique donc une double restructuration, une interdépendance, entre les sollicitations et régulations émanées des oeuvres et des institutions (par la médiation de personnes et de groupes privilégiés par le sujet) et les processus régulateurs subjectifs.

Cette interdépendance suppose que les conduites individuelles sont l'expression d'une participation ou d'une contestation au regard des injonctions et des règles sociales. Elle suppose aussi que les processus psychologiques ne sont pas des "en soi" séparés (intelligence, mémoire...), mais sont entraînés dans ces transformations (au niveau de l'histoire de l'humanité, mais aussi, d'une autre façon, au niveau des histoires individuelles).

L'individu sera amené nécessairement à faire l'expérience du caractère aliénant de certaines conditions, situations et positions sociales. Mais il passe préalablement par un ancrage multiple dans les institutions qui lui préexistent. Dès l'enfance les institutions l'aident à construire ses propres conduites et ses propres systèmes d'évaluation. Dans chacun des sous-systèmes sociaux dans lesquels il vit, l'enfant trouve les instruments affectifs, cognitifs et pratiques lui permettant de construire une "personnalité sociale" (moyens de contrôle et de régulation des activités propres, entrant en concordance relative avec les contrôles spécifiques de la famille, de l'école, du groupe des pairs...). Il s'approprie certaines caractéristiques et compétences adultes : affectives (capacité à aimer, tendresse, pouvoir de refus...), cognitives (induction, déduction, remémoration), pratiques (habileté manuelle, verbale...). Mais cela implique une régulation entre identifications contradictoires articulée à un effort constant d'affirmation de soi et d'autonomisa-

tion. En tout cas, l'enfant y fait l'apprentissage de sa marge de liberté, en même temps qu'il y fait l'expérience de ses propres limites.

Personnalisation et troubles de l'intégration

Tout sujet, parce qu'il tend à se déplacer sur la position des autres, parce qu'il intériorise les modèles qu'ils lui présentent, et aussi lui imposent, est lancé dans une pluralité de rôles au sein de diverses institutions dont il ne peut percevoir les relations, l'influence qu'elles exercent les unes sur les autres. Situé entre elles, il n'est pas en mesure de saisir comment son existence dans l'une (famille par exemple) affecte son existence dans l'autre (école, travail...).

Ces clivages, ces coupures de vie, débouchent sur l'insatisfaction de soi. Dans un premier temps, cette insatisfaction est interprétée en fonction de caractéristiques individuelles (psychologisme) ; elles ne favorisent la reconnaissance des blocages et des aliénations d'origine sociale que dans la mesure où un débat s'installe entre plusieurs individus, où ils effectuent des comparaisons sociales. Alors seulement peuvent être clairement désignées les structures sociales responsables de l'échec : l'inégalité dans la formation, l'absence des moyens de travail, l'impact des représentations.

Les problèmes de l'insertion professionnelle et de l'intégration sociale trouvent place dans ce contexte.

Le "délégué à l'insertion" d'un parti politique déclarait récemment : "Les populations à insérer resteront importantes, comptant, outre la grande pauvreté, les jeunes en situation d'échec scolaire ou d'insertion professionnelle, les victimes de longue maladie, les handicapés, les travailleurs âgés, les infortunés de la reconversion, des familles monoparentales". On pourrait ajouter les victimes d'attentats, les otages, etc.

On constate que le terme d'intégration est plus facilement employé lorsqu'il s'agit des immigrés, des handicapés.... de tous ceux qui "produisent" une différence marquée, visible physiquement ou culturellement, ceux qui ont un déficit, un défaut, un manque à combler, qui sont "diminués", qui sont "moins" que les autres. Il s'agit là bien sûr de représentations quasi racistes (Stiker, 1982 ; Tap, 1988).

L'intégration apparaît comme un moyen de lutter contre de telles représentations qui conduisent trop souvent les sujets concernés à se dévaloriser, à douter de leur identité ou à la percevoir fragile, à ne pas développer des attitudes autonomes. Certains auteurs (Vallade, 1986, Vaney, 1987...) ont alors fait la différence entre l'intégration physique (par exemple, présence d'enfants handicapés dans les classes ouvertes à tous, accès des handicapés dans les établissements publics), l'intégration sociale (changement dans les relations entre les handicapés et les autres) et l'intégration fonctionnelle (capacité à agir malgré le handicap, tout en le prenant en compte, par exemple en milieu de travail).

Mais l'intégration dépend d'abord du système social. Elle "repose sur la capacité d'ouverture d'un système social, sur sa modification résultant de son adaptation à l'arrivée d'une ou plusieurs personnes différentes" (Feragus, 1984). "Intégrer c'est offrir à la société tout entière la chance d'une réflexion de fond sur la norme et la différence" (Lafay, 1986).

En d'autres termes, l'intégration sous-entend l'évolution et l'adaptation des structures du secteur social et médico-social (redéploiement, reconversion), mais aussi des structures architecturales (cf. L'accessibilité des lieux publics comme moyen pour "renormaliser les milieux de vie", Sanchez, 1989)... Le milieu doit se transformer, abandonner la vision "validocratique" (Bardeau, 1986) pour reprendre en considération la différence, l'intégrer certes, mais sans la gommer, en l'articulant aux ressemblances sur lesquelles s'appuie la communauté.

C'est donc à une interstructuration réciproque entre individus et organisations sociales que l'on doit tendre.

Il est vrai que cette interstructuration provoque parfois des effets pervers. C'est ce que l'on constate à propos des recherches sur le devenir professionnel des adolescents déficients mentaux sortant d'institutions d'éducation spécialisée pré professionnelle (Diederich et al., 1979). Plus une institution met l'accent sur la formation professionnelle et plus les adolescent se retrouvent en milieu normal de travail... mais plus elle opère une sélection dans le recrutement, au profit d'adolescents ayant des niveaux intellectuels plus élevés.

Par ailleurs les chances de réadaptation sont davantage à corrélérer avec les acquis sociaux (diplôme, formation, expérience) qu'avec la gravité de la pathologie. "L'intégration sociale ne doit (donc) pas être perdue de vue tout au long d'une prise en charge thérapeutique" (Duyme et al., 1987).

Conclusion

Pour analyser la dynamique de l'insertion et l'intégration sociales, on ne peut faire l'économie de l'intrication complexe des facteurs sociaux, psychosociaux et psychologiques, susceptibles d'expliquer les pratiques des personnes à insérer ou des professionnels chargés de les aider. Il ne s'agit pas pour nous de juxtaposer des modèles issus de disciplines différentes, mais de proposer un modèle qui prendrait en compte l'inter-face psychosociale, mettant tout à la fois en évidence la façon dont les sujets et les organisations sociales réagissent aux pressions intégratives. Comment les premiers développent-ils des stratégies identitaires, positives ou négatives (Malewska-Peyre, 1990), des rationalisations à l'issue d'échecs ou de réussites, à la fois sociales et personnelles, d'aspirations et projets, réalistes ou utopiques ? Comment, de leur côté, les organisations sociales réagissent-elles aux pressions des idées et des pratiques de leurs membres, pour prendre en compte leurs attentes ?

Nous avons surtout cherché à montrer ici combien il est important d'imbriquer l'analyse des notions et des discours avec celle des pratiques sociales et des conduites personnelles.

Références bibliographiques

- BARDEAU J.-M., (1986). *Voyage à travers l'infirmité*. Paris, Scarabée.
- BASTIDE R., (1868). «Rubrique initiation», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Tome 8, pp. 1031-1036.
- BAUBION-BROYE A., MALRIEU P. ET TAP P., (1987a). «L'interstructuration du sujet des institutions», *Bulletin de Psychologie*, XL, 379, 436-447
- BAUBION-BROYE A., MALRIEU P. ET TAP P., (1987b). «Les activités psychologiques dans les restructurations sociales», *Psychologie et Education*, 1-2, 11-22.
- BEAUVOIS J.-L., (1984). *La psychologie de la vie quotidienne*. Paris, PUF.
- BOUDON R., (1968). «Rubrique Adaptation», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Tome 1, pp. 228-229.
- DIEDERICH N., VELCHE D., DURAND I., SALBREUX R., (1979). «L'avenir professionnel des adolescents déficients mentaux», *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 1-2, pp. 111-121.
- DUBOIS N., (1888). *La psychologie du contrôle*. Grenoble, PUM.
- DURKHEIM E., (1893). *La division du travail social*. Paris, PUF (1977).
- DUYME M., BARBEAU J., JOLIVET D., DUMARET A., (1987). *Les inadaptations*. Paris, CTNERHI.
- FERAGUS J., (1984). «L'évaluation de l'action sociale, la valorisation du handicapé : mots clés pour la définition d'un programme de développement», *Revue française des affaires sociales*, 1, pp. 103-129.
- FOUCAULT M., (1966). *Les mots et les choses*. Paris, Gallimard, p. 101.
- FREUD A., (1946). *Le Moi et les mécanismes de défense*. (Tr. fr.) Paris, PUF, 1964.
- LAFEY H., (1986). «Intégrer l'enfant», *Santé mentale*, 90, pp. 42-44.
- MALLET A., (1983). «Les GIRPEH : Une approche nouvelle d'un problème de société ; l'emploi des personnes handicapés. Handicaps et inadaptations», *Les Cahiers du CTNERHI*, 23, pp. 40-44.
- MALEWSKA-PEYRE H., (1990). «Les processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires», in : C. CAMILLERI *et al.*, *Les stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- MOUCHOT C., (1986). *Introduction aux sciences sociales et leurs méthodes*. Lyon, PUL.
- SANCHEZ J., (1989). « L'accessibilité, support concret et symbolique de l'intégration », *Pour l'intégration*, Marseille, ARI, pp. 83-84.
- STIKER H.-J., (1982). *Corps informés et sociétés*. Paris, Aubier-Montaigne.
- TAP P., (1988). *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*. Paris, Dunod.
- VALLADE F., (1986). *Exister. c'est être semblable et différent*. DEA, Lyon.

VANEY, L. (1987) L'intégration et ses niveaux : un moyen favorisant la valorisation des rôles sociaux. OCIPH, 2, pp. 1 - 12